

Rapport d'activité 2020

édité le 03/12/2021

COREVIH HAUTE NORMANDIE

760780239 - CHU ROUEN

F02. Comités de Coordination Régionale de la lutte contre l'infection par le VIH (COREVIH)

Validé structure	Validé ES	Confirmé ARS
01/10/2021	29/10/2021	N/A

Identité de la structure

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA STRUCTURE

Nom de la structure	COREVIH HAUTE NORMANDIE
MIG	F02. Comités de Coordination Régionale de la lutte contre l'infection par le VIH (COREVIH)
Finess juridique	760780239
Finess géographique	760780239
Établissement de rattachement	CHU ROUEN
ARS compétente	Normandie
Bureau national compétent	Bureau R4 DGOS

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EXACTE

Adresse	1 RUE DE GERMONT
Code postal	76031
Ville	ROUEN
Département	SEINE-MARITIME
Région	Normandie

Contacts de la structure

Responsable de la structure	Monsieur ETIENNE Manuel 02 32 88 57 11 corevih.president@chu-rouen.fr
Référent rapport d'activité	Madame LEGRAIN Louise 02 32 88 57 11 corevih.coordonateur@chu-rouen.fr
Référent adjoint rapport d'activité	Madame UNAL Guillemette 02 32 88 18 37 guillemette.unal@chu-rouen.fr
Référent financier de l'établissement de rattachement	Madame DOSSIER Aurélie aurelie.dossier@chu-rouen.fr

Introduction	6
A. Identification / Organisation / Fonctionnement	8
Fiche d'identité de la structure.....	8
Général.....	8
Acteurs participant aux travaux du COREVIH.....	8
Acteurs hospitaliers	9
Etablissements sanitaires	10
Etablissements médico-sociaux	10
Etablissements sociaux	11
Acteurs premier recours.....	12
Collectivités territoriales	12
Associations.....	12
Autres établissements	13
Présentation de la structure	16
B. Moyens	17
Description des équipes	17
ETPR (Méthodologie utilisée notamment pour le RTC : Retraitement comptable et la SAE : Statistique annuelle des établissements de santé)	17
Personnel médical (y compris internes et étudiants)	17
Personnel médical (hors internes et étudiants)	17
Internes et étudiants	17
Personnel non médical	17
Personnels de direction et administratif	18
Personnels des services de soins	18
Personnels éducatifs et sociaux	18
Personnels médico-techniques	18
Personnels techniques et ouvriers	18
Données budgétaires et financières	18
Produits	18
T1 Produits versés par l'assurance maladie (en euros)	19
T2 Autres produits liés à l'activité hors assurance maladie (en euros)	19
T3 Autres produits (en euros)	19
Charges (méthodologie du RTC)	19
T1 Charges de personnel (en euros)	20
T2 Charges à caractère médical (en euros)	20
T3 Charges à caractère général et hôtelier (en euros)	20
T4 Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et charges exceptionnelles (en euros)	20
Charges indirectes (en euros)	20
Remarques.....	21
C.1. Coordination	22
Animation	22

Coordination des politiques publiques régionales et nationales	22
Réunions avec l'ARS	22
Le COREVIH a-t-il établi des éléments de diagnostic sur un thème précis ?	22
Le COREVIH est-il impliqué dans un projet « Ville sans sida/etc. » ?	22
Le COREVIH a-t-il été spécifiquement missionné par l'ARS sur une activité de coordination autre (exp : coordination des CEGIDD, coordination de tout ou partie des acteurs de la santé sexuelle, animation territoriale des acteurs...)	23
Correspondants	23
Commissions de travail	23
Thèmes des commissions et noms des pilotes	23
Outils développés par le COREVIH	24
Site Internet	24
Publications	24
Réseaux Sociaux	25
Actions de communication	25
C. Activités 5. Observatoire des pratiques	26
File active année N documentée par le COREVIH	26
Recueil épidémiologique	26
Crise sanitaire : Covid 19	26
C.6. Formation	27
Encadrement des stagiaires	27
Accueil des stagiaires dans l'équipe	27
Encadrement de mémoires, thèses, etc... par l'équipe	27
Contribution à des formations (en tant qu'intervenant)	27
Formations continues professionnelles	27
Secteur Etablissements	27
Secteur EMS	27
Secteur Ville	28
Autres secteurs	28
Autres actions dans le cadre de la formation	28
Conception de programme, de module de formation, outils de formation online, encadrement de DU	28
C.7. Recherche	29
C.9. Amélioration des pratiques	30
État de données sur la PreP	30
Programmes d'éducation thérapeutique	30
Actions du COREVIH dans le cadre de la SNSS dans le cadre de la feuille de route 2018-2020	30
Actions pour lesquelles le COREVIH a été identifié comme acteur opérationnel :	30
Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire	30
Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST.	30
Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)	31
Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.	31
Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution	31
Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient	31

.....	31
Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales	31
Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social	31
Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes	32
Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle	32
Autres actions	32
D. Perspectives / Projets spécifiques.....	33

Introduction au rapport d'activité

En avant propos

Pour bien remplir ce rapport d'activité : Comprendre à quoi il peut servir !

Ce nouveau rapport d'activité a été élaboré afin d'être utile :

***aux COREVIH eux-mêmes.**

Pour leur faciliter l'appropriation et la lisibilité du plan national VIH et sa déclinaison locale par :

- le repérage du type d'actions à mettre en place, des domaines de la prise en charge sur lesquels ces actions portent , des modalités de suivi mis en place/indicateurs , des publics touchés par les actions .
- la connaissance de l'utilisation des recommandations d'experts, de la pluralité des acteurs participants aux actions et enfin le repérage des difficultés communes à plusieurs COREVIH.

Méthodologiquement, sa pertinence viendra du fait qu'il est le fruit d'une élaboration commune pour :

- susciter une discussion entre les différents acteurs du COREVIH,
- constituer un outil de négociation entre l'ARS, la direction de l'établissement siège et les acteurs du COREVIH

* **aux ARS** : afin de pouvoir utiliser au mieux l'instance de coordination représentative de l'ensemble des acteurs régionaux impliqués dans la lutte contre le VIH que constitue le COREVIH sur son territoire dans l'élaboration et le suivi de la politique régionale de l'ARS

* **à la DGS et à la DGOS** : afin de pouvoir, par la synthèse nationale qui sera faite annuellement et facilitée par l'informatisation du rapport,

- avoir une vision d'ensemble de l'évolution de la mise en œuvre du plan (et permettant aux COREVIH une mise en perspective de leurs actions),
- décliner et permettre la priorisation des actions futures (au niveau local et comme national),
- mieux accompagner la mise en œuvre du plan en appréciant comment les COREVIH ont pu-ou pas mettre en place leurs différentes missions (analyse des réponses du champ 4) et en :
 - * valorisant les points forts et en repérant les difficultés communes à plusieurs COREVIH (analyse des réponses du champ 15) qui demanderaient une réponse nationale
 - * favorisant l'échange d'expériences
- apprécier les données épidémiologiques produites par le COREVIH, la façon dont ils s'en servent pour leurs actions et de repérer les données qui manqueraient
- apprécier les liens entre COREVIH et ARS
- d'apprécier le fonctionnement – y compris budgétaire- du COREVIH (organisation et moyens)

Méthodologie de remplissage du rapport d'activité

L'utilité d'un rapport d'activité tient en grande partie à la façon dont il est réalisé. Le respect des trois étapes suivantes contribue à en faire un travail utile :

2.1 L'élaboration du rapport devrait faire intervenir des personnes différentes, en particulier, il est recommandé l'implication :

- du secrétariat pour certaines données, en particulier la liste des acteurs identifiés, l'actualisation de cette liste et le circuit d'informations mis en place .
- la direction des affaires financières de l'établissement siège pour le budget .
- d'un binôme coordonnateur et pilote de la commission thématique /ou personnes ressources pour la partie qualitative des fiches actions afin d'éviter que le coordonnateur fasse l'ensemble du travail de façon isolé. Ce travail en binôme devrait favoriser la qualité des réponses sur l'action ainsi que l'appropriation du RA par les autres acteurs et donc son utilité !
- du bureau du COREVIH pour validation

2.2 Un temps d'échanges et de discussion, en interne au sein du COREVIH sur les informations produites au sein du RA, entre les différents membres du COREVIH et des différentes commissions thématiques.

2.3 Un temps de présentation/discussion avec l'ARS, pour les actions de l'année N mais aussi pour les perspectives de l'année N+1. Ce temps devrait aussi être utilisé pour que le COREVIH discute avec l'ARS des données épidémiologiques actualisées sur son territoire ainsi que de l'évolution des caractéristiques de l'épidémie et de la prise en charge

2.4 Le rapport se compose de deux chapitres principaux : le rapport « standardisé » et les « fiches actions ». Chacune de ces parties comporte des chapitres correspondant aux différentes rubriques. Un maximum de données ont été prévues en format quantitatif pour

faciliter l'exploitation du rapport sans pour autant négliger l'aspect qualitatif du document. Cependant, afin de faciliter la synthèse nationale et les comparaisons entre COREVIH, il est recommandé de limiter les parties texte autant que possible.

Introduction au rapport standardisé

Avant propos

Le rapport d'activité des COREVIH est un outil de dialogue et de mobilisation entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH. Ce rapport dresse un état des lieux de l'utilisation des moyens mis en œuvre pour favoriser la coordination des prises en charge des patients et favoriser la coordination de l'ensemble des professionnels sur le plan régional.

Méthodologie de remplissage du rapport

L'élaboration du rapport nécessite l'intervention collective de différentes personnes, secrétariat pour certaines données en particulier la liste des acteurs identifiés, la direction des affaires financières de l'établissement siège pour le budget, un coordonnateur du COREVIH...

Le rapport est structuré en plusieurs chapitres : l'organisation de la structure qui décrit son fonctionnement général, les moyens utilisés en termes d'effectif ou de budget, la description des missions de coordination, de surveillance, de recherche et d'amélioration des pratiques (animation, outils développés, file active et données épidémiologiques...). Un chapitre dédié sur les perspectives permet de décrire les projets/actions en cours de réalisation et ceux à venir.

A. Identification / Organisation / Fonctionnement

Fiche d'identité de la structure

q3097. Avez-vous mis à jour les contacts de la fiche d'identité de votre structure ?

- Oui
- Non

Remarque : la fiche d'identité est importante pour permettre aux référents de la campagne PIRAMIG de contacter les responsables de la collecte dans les établissements et de les informer des grandes étapes du recueil.

[\(cliquer ici](#) pour l'ouvrir dans un nouvel onglet)

Général

q62. Date de création de la structure (au format JJ/MM/AAAA)

31/05/2017

q63. Nom du COREVIH

COREVIH Normandie

q64. Région administrative du COREVIH

Normandie

q65. Territoire de référence du COREVIH

Normandie

Termes de l'arrêté d'implantation

q66. Superficie du territoire de référence du COREVIH

29 906 km²

Termes de l'arrêté d'implantation

q70. Coordonnateur médecin du COREVIH: Numéro du collège d'appartenance

- 1
- 2
- 3
- 4
- Aucun

q71. Coordonnateur non médecin du COREVIH: Numéro du collège d'appartenance

- 1
- 2
- 3
- 4
- Aucun

q73. Date de mise en place du bureau (au format JJ/MM/AAAA)

12/11/2019

Acteurs participant aux travaux du COREVIH

Acteurs hospitaliers

q78. Nombre d'acteurs hospitaliers (ets correspondants du territoire)

11

Etablissements membres du COREVIH qui participent à la prise en charge des patients VIH en lien avec le COREVIH et avec lesquels il y a eu éventuellement une signature de convention (en particulier pour la mise à disposition de TEC)

q81. Liste des établissements acteurs du COREVIH

1

q79. Etablissement

CHU de Caen Normandie

q80. Date signature convention

Aucune donnée

2

q79. Etablissement

CHU de Rouen Normandie

q80. Date signature convention

Aucune donnée

3

q79. Etablissement

CHI Eure-Seine (hôpitaux d'Evreux et Vernon)

q80. Date signature convention

Aucune donnée

4

q79. Etablissement

CH Dieppe

q80. Date signature convention

Aucune donnée

5

q79. Etablissement

CHI Elbeuf Louviers Val-de-Reuil

q80. Date signature convention

Aucune donnée

6

q79. Etablissement

Groupement Hospitalier du Havre

q80. Date signature convention

Aucune donnée

7	q79. Etablissement	CH Alençon (CHICAM)
	q80. Date signature convention	Aucune donnée
8	q79. Etablissement	CH public du Cotentin, Cherbourg-Octeville
	q80. Date signature convention	Aucune donnée
9	q79. Etablissement	CH Mémorial France Etats-Unis de Saint-Lô
	q80. Date signature convention	Aucune donnée
10	q79. Etablissement	CH Avranches Granville
	q80. Date signature convention	Aucune donnée
11	q79. Etablissement	CH Robert Bisson- Lisieux
	q80. Date signature convention	Aucune donnée

Etablissements sanitaires

q4088. Nombre d'établissements sanitaires	Réponse ignorée	
q4090. Liste des établissements sanitaire acteurs du COREVIH		
1	q4089. Etablissement	Aucune donnée

Etablissements médico-sociaux

q4091. Nombre d'établissements médico-sociaux	6
---	---

q4093. Liste des établissements médicaux-sociaux acteurs du COREVIH

1

q4092. Etablissement
Sid'Accueil Normandie

2

q4092. Etablissement
Drog'AIDE 61

3

q4092. Etablissement
l'Abri

4

q4092. Etablissement
ADISSA

5

q4092. Etablissement
Nautilia

6

q4092. Etablissement
La Boussole

Etablissements sociaux

q4094. Nombre d'établissements sociaux

0

q4096. Liste des établissements sociaux acteurs du COREVIH

1

q4095. Etablissement
Aucune donnée

Acteurs premier recours

q4097. Nombre acteurs de premier recours

1

q4099. Liste des acteurs de premier recours acteurs du COREVIH

1

q4098. Etablissement

Cabinet de médecine générale

Collectivités territoriales

q4100. Nombre de collectivités territoriales

0

q4102. Liste des collectivités territoriales acteurs du COREVIH

1

q4101. Etablissement

Aucune donnée

Associations

q4103. Nombre d'associations

9

q4105. Liste des associations acteurs du COREVIH

1

q4104. Etablissement

ENIPSE

2

q4104. Etablissement

AIDES

3

q4104. Etablissement

Médecins du Monde

4

q4104. Etablissement

Sid'Accueil Normandie

5	q4104. Etablissement Drog'AIDE 61
6	q4104. Etablissement L'Abri
7	q4104. Etablissement ADISSA Eure (groupe SOS Solidarités)
8	q4104. Etablissement Centre LGBTI Normandie
9	q4104. Etablissement Nautilia

Autres établissements

q83. Nombre de ces autres acteurs 19

q86. Liste de ces acteurs du COREVIH

1	q84. Etablissement CeGIDD de Cherbourg (site principal) (UC-IRSA)
	q85. Date signature convention Aucune donnée

2	q84. Etablissement antenne CeGIDD Avranches (UC-IRSA)
	q85. Date signature convention Aucune donnée

3

q84. Etablissement
antenne CeGIDD Granville (CH Granville)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

4

q84. Etablissement
antenne CeGIDD Saint-Lô (UC-IRSA)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

5

q84. Etablissement
CeGIDD Caen (Clinique de la Miséricorde)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

6

q84. Etablissement
antenne CeGIDD Lisieux (association ESI 14)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

7

q84. Etablissement
CeGIDD Alençon (UC-IRSA)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

8

q84. Etablissement
antenne CeGIDD L'Aigle (UC-IRSA)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

9

q84. Etablissement
antenne CeGIDD Flers (UC-IRSA)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

10

q84. Etablissement

CeGIDD Evreux (CHI Eure-Seine)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

11

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Bernay (CH Bernay)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

12

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Gisors (CH Gisors)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

13

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Louviers (CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

14

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Vernon (CHI Eure-Seine)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

15

q84. Etablissement

CeGIDD Le Havre (GHH)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

16

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Fécamp (GHH)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

17

q84. Etablissement

CeGIDD Rouen (CHU Rouen)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

18

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Petit-Quevilly (CHU Rouen)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

19

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Dieppe (Oeuvre Normande des Mères)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

q4106. Nombre de conventions signées avec les acteurs

0

q4107. Thèmes des conventions (ex : mise à disposition de temps de TECs, prestation de service...)

Aucune donnée

Présentation de la structure

q172. Commentaires et remarques

La crise sanitaire due au Covid-19 a eu un fort impact sur le fonctionnement du COREVIH en 2020, en entravant la mise en oeuvre des projets programmés et en mobilisant une partie de l'équipe du bureau et salariée dans la lutte contre la COVID19.

Des actions et projets ont néanmoins pu être maintenus :

- des échanges de pratiques pour les acteurs du dépistage du VIH et des IST en Normandie (CeGIDD et Trodeurs);
- le lancement du "passeport santé" dans le cadre du "parcours de santé migrants", en lien avec de nombreux partenaires;
- la semaine régionale du dépistage du VIH, hépatites et IST en novembre 2020, organisée en partenariat avec l'ARS Normandie.

Un audit des acteurs du COREVIH a été réalisé sur le terrain, au travers de rencontres multiples avec les partenaires institutionnels et associatifs du COREVIH afin de réaliser un bilan de la mandature écoulée dans la perspective du prochain renouvellement. Ce travail a aussi été l'occasion de solliciter de nouveaux partenaires.

Dans le cadre de la coordination CeGIDD, le COREVIH a accompagné les équipes et relayé les informations liées à leur activité.

B. Moyens

Si les données du RTC ne sont pas disponibles ou à jour, vous pouvez calculer les charges directes à partir du découpage en unités fonctionnelles et faire une estimation des charges indirectes à partir des données précédentes.

Description des équipes

ETPR (Méthodologie utilisée notamment pour le RTC : Retraitement comptable et la SAE : Statistique annuelle des établissements de santé)

Description des équipes

Les ETP demandés sont des ETPR (équivalent temps plein moyen annuel rémunéré).

Extraits de l'aide au remplissage de la SAE :

- Nous considérons dans ce chapitre les ETPR moyens annuels, correspondant à la moyenne des ETPR mensuels (ex. 1 salarié rémunéré à mi-temps du 01 juillet au 31 décembre compte pour 0,25 ETPR).

- HU : Pour tenir compte de leur double appartenance, les praticiens hospitalo-universitaires doivent être comptés comme 0,5 ETPR

- Attachés : compter 1 ETPR si l'attaché effectue 10 vacations par semaine.

- L'ETPR d'un salarié est au plus égal à 1, même si la durée du travail est supérieure à la durée légale

[Aide au remplissage](#)

i323. Total des ETP moyens annuels rémunérés	4.80
--	------

i324. Pourcentage de Personnels médicaux (hors internes et étudiants) en ETP (ex. PH / PHC / PA)	10.42
--	-------

Personnel médical (y compris internes et étudiants)

i2248. Nb ETP moyens annuels rémunérés pour le personnel médical (yc internes et étudiants)	0.50
---	------

Personnel médical (hors internes et étudiants)

q272. Nb ETP total pour le personnel médical (hors internes et étudiants)	0.50
---	------

Si possible valeur RTC

Internes et étudiants

q2249. Nb ETP moyens annuels rémunérés Internes et FFI	0.00
--	------

Si possible valeur RTC

q2250. Nb ETP moyens annuels rémunérés Etudiants	0.00
--	------

Personnel non médical

i2282. Nombre d'ETP « personnel non médical »	4.30
---	------

Personnels de direction et administratif

Personnels de direction, Directeurs de soins, Personnels administratifs dont Secrétaires médicaux et Assistants médico-administratifs

q276. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels de direction et administratif »	1.20
Si possible valeur RTC	

q231. ==> dont ETP assistant médico-administratif(ex Secrétaires médicales)	0.20
---	------

Personnels des services de soins

q2269. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels des services de soins	0.00
Si possible valeur RTC	

Personnels éducatifs et sociaux

Cadres socio-éducatifs, Educateurs spécialisés, Assistants de service social

q2251. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels éducatifs et sociaux	0.00
Si possible valeur RTC	

i329. Pourcentage de personnels scientifiques et TEC en ETP	Aucune donnée
---	---------------

Personnels médico-techniques

q2252. "Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels médico -techniques »"	Réponse ignorée
---	-----------------

Personnels techniques et ouvriers

Ingénieurs, Personnels des services techniques, Personnels informatique et organisation, Personnels des services ouvriers et des services intérieurs, Conducteurs ambulanciers, Techniciens de recherche clinique, biostatisticien, ingénieurs, web-master

q2253. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels techniques et ouvriers	3.10
Si possible valeur RTC	

i2284. Pourcentage de Personnels médico-techniques	0.00
--	------

Données budgétaires et financières

Produits

Préciser ici les produits perçus au titre du dispositif faisant l'objet du rapport d'activité (produits perçus par le centre). Ne pas renseigner la totalité des produits de l'établissement.

i343. Total des produits déclarés	680758.00
-----------------------------------	-----------

T1 Produits versés par l'assurance maladie (en euros)

Le titre 1 comprend les produits : de la tarification des séjours, des médicaments et dispositifs médicaux facturés en sus, des prestations actes et consultations faisant l'objet d'une tarification spécifique, des forfaits annuels, des dotations DAF, MIGAC et FIR.

i334. Part de la MIG et du FIR dans les produits (en %)	100.00
q3712. Total des produits du titre 1	680758.00
q335. Dotation issue de la MIGAC dont MERRI (compte 73118)	0.00
q355. Dotation issue du Fond d'Intervention Régional : FIR (compte 7471)	680758.00

T2 Autres produits liés à l'activité hors assurance maladie (en euros)

Le titre 2 comprend les produits d'activité hospitalière non pris en charge par l'assurance maladie : compléments de la tarification des séjours, forfaits journaliers, produits des prestations délivrées aux patients étrangers non assurés en France, prestations auprès d'un autre établissement, produits provenant d'autres organismes publiques (Etat, Collectivités...)

q3714. Total des produits du titre 2	0.00
--------------------------------------	------

T3 Autres produits (en euros)

Le titre 3 comprend les produits non liés à une activité hospitalière : Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes, rétrocession de médicaments, subventions d'exploitation et participations, produits financiers ainsi que les produits liés à la gestion financière (déstockage et immobilisation de production, reprises sur amortissements, dépréciations et provisions...)

q3716. Total des produits du titre 3 (si possible valeur RTC)	0.00
---	------

Les produits de titre 3 sont les produits considérés comme déductibles selon la définition de la méthodologie RTC. Le montant de produit demandé est donc celui du RTC. Pour connaître ce montant, nous vous invitons à consulter l'onglet « PIRAMIG » de VALID-RTC pour le reporter ici.

Charges (méthodologie du RTC)

Préciser ici les charges du dispositif faisant l'objet du rapport d'activité. Ne pas renseigner la totalité des charges de l'établissement. Il s'agit du titre 1 netté des comptes de remboursements. Les valeurs du RTC sont à reporter ici pour les établissements concernés. Pour cela, vous pouvez vous référer à l'onglet "PIRAMIG" dans VALID-RTC.

Nouveau : Compte tenu de l'absence de RTC cette année, nous proposons d'estimer les charges indirectes à partir du pourcentage de charges indirectes déjà observé l'année précédente sur cette même unité fonctionnelle. Dans tous les cas, toutes les précautions seront prises lors de l'interprétation de ces charges indirectes par le niveau régional et national.

i361. Total des charges nettes déclarées (directes et indirectes)	629900.00
---	-----------

T1 Charges de personnel (en euros)

Le titre 1 comprend les charges de personnels : personnels extérieur, rémunérations du personnel médical, non médical, permanence des soins, impôts, taxes et charges sociales directement liés à ces personnels. Il s'agit du titre 1 netté des comptes de remboursements.

i362. Part des charges de personnel dans le total des charges (en %)	52.71
i363. Coût de l'ETPR hors internes et étudiants	69174.58
i3719. Total des charges directes de personnel (T1)	332038.00
q364. Charges nettes de personnel médical (comptes 631+633+64) hors internes et étudiants et hors Charges de personnel médical extérieur (intérimaire et autre)	56682.00
q3720. Charges nettes internes et étudiants (comptes 631+633+64)	0.00
q365. Charges nettes de personnel non médical salarié (comptes 631+633+64)	275356.00

T2 Charges à caractère médical (en euros)

Le titre 2 comprend les charges à caractère médical : produits, fournitures, marchandises, matières premières à caractère médical ou pharmaceutique ; entretien, réparation de biens, locations et sous traitance à caractère médical.

q366. Total des charges directes à caractère médical (T2)	0.00
---	------

T3 Charges à caractère général et hôtelier (en euros)

Le titre 3 comprend les charges à caractère hôtelier et général : achats non médicaux, d'entretien, gestion courante, autres charges externes.

Dans la méthodologie du RTC, il est convenu de ne conserver dans le titre 3 que les charges directement affectées à l'unité fonctionnelle. Les charges indirectement affectées apparaîtront en charges indirectes sur les sections de Logistique et Gestion Générale (LGG) et, le cas échéant, sur les sections de Logistique Médicale (LM).

q3723. Total des charges directes à caractère hôtelier et général (T3)	230254.00
--	-----------

T4 Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et charges exceptionnelles (en euros)

Le titre 4 comprend les charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles.

Dans la méthodologie du RTC, il est convenu de ne conserver dans le titre 4 que les charges directement affectées à l'unité fonctionnelle déduction faite de nombreuses charges qui sont traitées en

« charges non incorporables » car elles ne relèvent pas directement de la production de soins. Les charges indirectement affectées à l'UF sont traitées en charge indirectes de structure (STR).

q3725. Total des charges directes de Charges d'amortissement, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles (T4)	1200.00
---	---------

Charges indirectes (en euros)

i373. Part des charges indirectes dans le total des charges (en %)	10.54
i2905. Total des charges indirectes	66408.00

q2257. ==> Dont Logistique Médicale (LM)	0.00
q376. ==> Dont Médico Technique (SAMT)	0.00
q2256. ==> Dont Logistique et Gestion Générale (LGG)	0.00
q374. ==> Dont Frais de structure (STR)	66408.00

Remarques

q385. Préciser les difficultés rencontrées dans le remplissage de cette partie.

Dans les dépenses de Titre 3 , figure le reversement au CHU de Caen à hauteur de 197 621 €.

Les personnel mis en place en 2019 à ajouter au personnel de Rouen se décompose tel que :

0,2 ETP de personnel médical

1,59 ETP de TEC

C.1. Coordination

Animation

q964. Nombre de réunions bureau	6
q4113. Nombre moyen de personnes présentes aux réunions de Bureau	7
q965. Nombre de séances plénières	0
q4114. Nombre moyen de personnes présentes aux séances plénières	Réponse ignorée
i966. Nombre de réunions bureau + Nombre de séances plénières	6
q968. Ratio des titulaires présents ou représentés lors des réunions bureau et séances plénières	
1 q967. Ratio des titulaires présents ou représentés	0.72

Coordination des politiques publiques régionales et nationales

Réunions avec l'ARS

q4115. Nombre	0
q4116. Modalités de contractualisation COREVIH – ARS (CPOM, Feuille de route, autres)	
Un CPOM a été contractualisé avec l'ARS Normandie pour la période 2019-2021.	
Ex : CPOM, Feuille de route,...	
q4117. Contractualisation annuelle ou pluriannuelle	
<ul style="list-style-type: none">◦ Annuelle◦ pluriannuelle	

Le COREVIH a-t-il établi des éléments de diagnostic sur un thème précis ?

q4118. Nombre de diagnostic	Réponse ignorée
q4119. Commentaires	
Aucune donnée	
q4120. Axes d'amélioration	
Aucune donnée	

Le COREVIH est-il impliqué dans un projet « Ville sans sida/etc. » ?

q4121. Nombre de projets	0
--------------------------	---

q4122. Commentaire

A l'heure actuelle, le COREVIH Normandie n'a pas initié et ne participe pas à un projet "territoire sans sida".

Le COREVIH a-t-il été spécifiquement missionné par l'ARS sur une activité de coordination autre (exp : coordination des CEGIDD, coordination de tout ou partie des acteurs de la santé sexuelle, animation territoriale des acteurs...)

q4123. Nombre de projets de coordination

1

q4124. Commentaires

En 2020, la coordination des CeGIDD s'est traduite par plusieurs actions en Normandie :

- la création d'un groupe utilisateur du logiciel métier CUPIDON, afin d'harmoniser la saisie de données entre les CeGIDD et de produire des données épidémiologiques sur les IST à l'échelle régionale ;
- le suivi des CeGIDD, en particulier sur l'impact de la crise sanitaire sur leur activité, un accompagnement au déploiement de la PrEP et l'organisation d'échanges de pratiques pour les professionnels.

Correspondants

q4125. Nombre d'actions spécifiques organisées annuellement en région pour promouvoir le dépistage et/ou tout autre outil de prévention du VIH, des hépatites virales et des autres IST.

1

Nombre / Contexte / Co-partenaire

q989. Correspondant identifié à l'ARS

- Oui
- Non

q990. Fichier d'adresses de correspondants du COREVIH

- Oui
- Non

Professionnels ou non.

q991. Nombre de correspondants identifiés dans le fichier :

250

Professionnels ou non. Mailing du COREVIH

q992. Dernière date de mise à jour du fichier d'adresses

en permanence

"JJ/MM/AA ou "en permanence"

Commissions de travail

q4126. Nombre de commissions de travail mises en place

4

Thèmes des commissions et noms des pilotes

q4127. Commissions

groupe "PrEP" : pilote : Louise Legrain
groupe "migrants" : pilote : Dr Anaïs Lesourd
"Journée des acteurs du dépistage" : Louise Legrain
groupe "recherche" : pilote: Dr Guillemette Unal

q4128. Activité / thème de la commission

- Le Groupe PrEP travaille au déploiement de la PrEP au niveau régional, et en particulier à l'information et la formation des médecins généralistes suite au décret autorisant la primo-prescription de PrEP en médecine de ville. Une "tool box" virtuelle contenant des documents d'aide au suivi et au traitement des IST a également été développée pour les médecins généralistes par la coordinatrice médicale.

- Le groupe de travail "migrants" a élaboré un document de suivi (passeport santé) afin de créer un parcours de santé spécifique aux migrants, en particulier les MNA. Ce projet implique de nombreux partenaires dont : CeGIDD de Rouen, CLAT, PASS, centre de vaccination, Maison des Adolescents. Il a été déployé en début d'année 2020 sur Rouen avant un élargissement prévu sur l'ensemble de la région.

- La journée des acteurs du dépistage a réuni en 2020 80 personnes (professionnels des CeGIDD et Trodeurs salariés et bénévoles des associations) pour des temps d'échanges sur leurs pratiques, mais également sur les actualités scientifiques et sur les données épidémiologiques régionales.

- La commission "Recherche" a été mise en place afin de dynamiser et développer la recherche au COREVIH.

q4129. Structure d'appartenance du ou des pilote(s) de la commission

- service médical hospitalier
- CEGIDD
- CPEF
- EICCF
- Réseau de Santé
- Associations représentantes des usagers
- Associations de prévention et de promotion de la santé non représentantes des usagers
- SUMPS

q4130. Le pilote membre est-il nommé dans l'arrêté préfectoral ou acteur non membre

Les pilotes des commissions sont pour le moment salariées du COREVIH Normandie.

Outils développés par le COREVIH

Site Internet

q981. Site internet (adresse)

<https://www.corevih-normandie.fr/>

q982. Espace dédié aux membres sur le site internet

- Oui
- Non

Publications

q4131. Le bulletin d'information est-il diffusé sous un format numérique ou papier ?

- Numérique
- papier

q988. Fréquence de publication du bulletin d'information

- *Journalière*
- *Hebdomadaire*
- *Mensuelle*
- *Trimestrielle*
- *Semestrielle*
- *Annuelle*
- *Ne sait pas*

q2238. Nombre distribué dans l'année

Réponse ignorée

Réseaux Sociaux

q4132. Disposez-vous d'un compte Facebook ?

- *Oui*
- *Non*

q4133. Nombre d'abonnés à la page Facebook

141

q4134. Nombre de publications

16

q4135. Disposez-vous d'un compte Instagram ?

- *Oui*
- *Non*

q4136. Combien d'abonnés avez-vous sur votre compte Instagram ?

Réponse ignorée

q4137. Nombre de publications

Réponse ignorée

q4138. Disposez-vous d'un compte Twitter ?

- *Oui*
- *Non*

q4139. Combien d'abonnés avez-vous sur votre compte Twitter ?

Réponse ignorée

q4140. Nombre de publications

Réponse ignorée

q4141. Avez-vous noué des partenariats/conventions avec des partenaires associatifs ou privés pour diffuser vos informations ?

- *Oui*
- *Non*

q4142. Si oui, combien, quel format ?

Aucune donnée

Actions de communication

q4144. Ressources documentaires mises à disposition pour les acteurs du territoire en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)

- *Oui*
- *Non*

Nombre de ressources déployées / thème / public ciblé (usagers, professionnel de santé (hors 1er recours), 1er recours spécifiquement...)

C.Activités 5. Observatoire des pratiques

File active année N documentée par le COREVIH

q1339. File active année

3135

La file active est définie par le nombre de patients ayant eu au moins une consultation ou hospitalisation (hospitalisation classique ou de jour) dans l'année considérée, dans un des services prenant en charge les personnes vivant avec le VIH rattaché au Corevih

q1342. File active VIH adultes année N (non incluse dans le recueil ANRS CO4 FHDH et ANRS CO3)

1

q1340. Source dont est issue la file active

Déclaratif des services de prise en charge des patients

(Démultiplier si vous avez plusieurs sources)

q1341. Nombre de patients issus de cette source

201

Recueil épidémiologique

q155. Pourcentage de la file active que représentent ces établissements de santé par rapport à l'ensemble du Corevih

Réponse ignorée

Remarque : La file active est définie par le nombre de patients ayant eu au moins une consultation ou hospitalisation (hospitalisation classique ou de jour) dans l'année considérée, dans un des services prenant en charge les personnes vivant avec le VIH rattaché au Corevih

q154. Nombre d'établissements de santé participant au recueil épidémiologique

7

q156. Nombre de cabinets de ville participant au recueil épidémiologique

1

Crise sanitaire : Covid 19

q4279. Nombre d'études COVID (Essais thérapeutiques, cohortes, vaccinations,...) gérées par les ressources humaines du COREVIH (TECs, Data Manager, Chef de projet,...)

3

q4280. Nombre de patients COVID inclus dans les études

105

q4281. Nombre de patients COVID inclus dans les cohortes

61

q4282. Nombre de personnels COREVIH partis en renfort sanitaire (Recherche clinique)

2

C.6. Formation

Encadrement des stagiaires

Accueil des stagiaires dans l'équipe

q1034. Nombre d'internes par an	0
q1157. Nombre de stagiaires autres	0
q1158. Jours de présence des stagiaires autres	Réponse ignorée

Encadrement de mémoires, thèses, etc... par l'équipe

q1051. Nombre	0
q1052. Thèmes	RAS

Contribution à des formations (en tant qu'intervenant)

q1022. Contribution à des formations : Types de formation	
- Formation des professionnels du SUMPPS : 10 personnes, 7h - Formation VIH/IST auprès des professionnels des PASS normandes : 20 personnes, 7h - Formation VIH/IST auprès des IDE de l'Education Nationale : 80 personnes, 2h	
q1031. Nombre d'heures d'intervention	15.00

Formations continues professionnelles

Secteur Etablissements

q1159. Nombre total de sessions	0
q1163. Thèmes	RAS

Secteur EMS

q1164. Nombre total de sessions	0
q1165. Nombre de journées	Réponse ignorée
q1166. Nombre de participants	Réponse ignorée
q1167. Nombre de journées-stagiaires	Réponse ignorée

Secteur Ville

q1169. Nombre total de sessions	0
q1170. Nombre de journées	Réponse ignorée
q1171. Nombre de participants	Réponse ignorée
q1172. Nombre de journées-stagiaires	Réponse ignorée

Autres secteurs

q1174. Nombre total de sessions	3
q1175. Nombre de journées	3.00
q1176. Nombre de participants	110
q1177. Nombre de journées-stagiaires	50.00

Autres actions dans le cadre de la formation

Conception de programme, de module de formation, outils de formation online, encadrement de DU

q1179. Nombre	0
q1180. Thèmes	Aucune donnée

C.7. Recherche

i680. Nombre de patients inclus dans des essais, cohortes ou pour lesquels un retour au dossier a été effectué	114
q674. Nombre de patients inclus dans des essais publics VIH	78
q681. Nombre de patients inclus dans des essais privés VIH	3
q682. Nombre de patients inclus dans des cohortes publiques VIH hors FHDH	33
q683. Nombre de patients pour lesquels un retour au dossier à été effectué dans le cadre des études FHDH	0
q684. Nombre de patients inclus dans des essais publics de co-infection hépatite	0
q685. Nombre de patients inclus dans des essais privés de co-infection hépatite	0
q686. Nombre de patients inclus dans des cohortes publiques de co-infection hépatite	0

C.9. Amélioration des pratiques

État de données sur la PreP

q4220. FA	548
q4221. Nombre d'initiations dans l'année	266

Programmes d'éducation thérapeutique

q4222. Le COREVIH coordonne-t-il un ou des programme(s) d'éducation thérapeutique ?

- Oui
- Non

q4223. Si oui, indiquer le ou les thèmes de ces programmes

Aucune donnée

Actions du COREVIH dans le cadre de la SNSS dans le cadre de la feuille de route 2018-2020

Actions pour lesquelles le COREVIH a été identifié comme acteur opérationnel :

Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire

q4225. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4226. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST.

q4227. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4228. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Une semaine régionale du dépistage du VIH, des Hépatites et autres IST a été organisée en partenariat avec l'ARS en novembre 2020.

Le COREVIH a été partie prenante au sein du COPIL, avec la rédaction d'une fiche action qui a servi de base de travail pour mettre au point cette action.

Une communication a été assurée auprès des CeGIDD (dans le cadre de la mission de coordination) et des associations qui proposent le dépistage par TROD, notamment sur le rappel du cahier des charges et des consignes sanitaires à appliquer lors des actions.

Le COREVIH a également recensé l'ensemble des actions menées en région sur le site internet, afin que les publics et les médias puissent avoir connaissance des lieux et horaires des actions.

Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)

q4229. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4230. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Des outils d'aide à la prévention, au diagnostic et au traitement des IST sont disponibles sur le site du COREVIH pour les médecins : modèles de prise en charge, de prescription, documentation.

Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.

q4231. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution

q4233. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4234. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient

q4235. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4236. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales

q4237. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4238. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social

q4240. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

RAS

Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes

q4241. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- Non

q4242. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle

q4243. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- Non

q4244. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Autres actions

q4246. Autres actions de la feuille de route auxquelles le COREVIH participe

1

q4245. Action

Action 10 :

- formation à destination des professionnels des SUMPPS dans le cadre de leur ré-organisation de service pour développer des consultations de prévention et de dépistage des IST

2

q4245. Action

Action 17 :

- proposition d'un bilan de santé systématique pour les migrants primo-arrivants

q4247. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

D. Perspectives / Projets spécifiques

q513. Description des projets actuels

- PrEP : renforcement de l'offre sur la région (levier coordination CeGIDD et auprès des médecins généralistes)
- Commission recherche
- boite à outils dépistage des ist à destination des médecins généralistes
- aide au développement de la PREP en CeGIDD
- épidémiologie des IST en CEGIDD
- poursuite de la saisie épidémiologique VIH en région --> INSERM

q514. Description des perspectives/projets futurs

- construction du futur projet et du futur CPOM en lien avec l'ARS
- PrEP : communication/information à venir auprès des médecins généralistes, médecins des PASS et des Unités de soins sanitaires en milieu carcéral
- temps d'échanges de pratiques pour les professionnels des CeGIDD et des associatifs trodeurs
- reprise des formations auprès des professionnels exerçant en milieu carcéral sur le VIH et les Hépatites (actualisation des connaissances, modes de transmissions, conduite à tenir en cas d'AEV)